



Accompagner les majeurs protégés entre cadre juridique et soutien social

Cette formation permettra d'identifier et mettre en œuvre les principales mesures de protection des majeurs vulnérables, en garantissant le respect de leurs droits et en proposant un accompagnement social adapté à leurs besoins.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre légal et les principaux dispositifs de protection pour comprendre leur mise en œuvre et leurs spécificités,
- Savoir repérer la mesure de protection la plus adaptée en fonction de la situation de l'usager, tout en garantissant le respect de ses droits fondamentaux,
- Adopter une posture d'accompagnement social et éthique, centrée sur la promotion de l'autonomie et la préservation de la dignité de la personne protégée.

PROGRAMME

Introduction (30 min)

Notion de vulnérabilité et principes éthiques (dignité, autonomie, protection)

Cadre légal et évolutions (1h30)

Historique et philosophie de la protection juridique : logique d'accompagnement / logique de substitution

Principes de nécessité et de subsidiarité : notion de proportionnalité dans le choix de la mesure

Les acteurs et leurs rôles : juges des tutelles, tuteur/curateur, mandataire judiciaire, travailleur social, etc.

Les différentes mesures de protection et leurs spécificités (1h30)

Mesures contractuelles : MASP, mandat de protection future

Mesures judiciaires : sauvegarde de justice, curatelle (simple et renforcée), tutelle

Procédures et mise en place

Droits du majeur protégé et accompagnement social (1h30)

Les droits fondamentaux : liberté de choix, consentement, respect de la vie privée

Spécificités dans le domaine médical : information, consentement éclairé, personne de confiance, directives anticipées

Focus sur l'accompagnement social : pouvoir d'agir, maltraitance et abus, articulation professionnelle

Gestion des biens, vie quotidienne et responsabilités (1h30)

Gestion patrimoniale (actes d'administration / actes de disposition, protection, actes spécifiques

Obligations et responsabilités : rôle et limite, gestion de contrôle, responsabilisés civiles et pénales

Accompagnement social au quotidien : organisation et suivi, communication, prévention

DUREE

1 jour

PUBLIC

Travailleurs sociaux, mandataires judiciaires (tuteurs, curateurs)

Pré REQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Approche pédagogique participative grâce à des exercices de groupe, des études de cas, échanges en lien avec la pratique.

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

SITUATION DE HANDICAP

Prévenez-nous assez tôt de situation de handicap (cognitif, psychologique, moteur, sensoriel...) pour que nous puissions échanger avec le formateur sur vos besoins d'aménagement, de compensation, appuis, ressources, accessibilité...

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera envoyée post formation.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris, Intra-muros en France entière : Les tarifs sont disponibles en bas de la page internet du dit programme www.cqfd-formation.fr

Vidéo de présentation

